

jeudi 17 octobre 2019

Association Abeille Noire Atlantique.



Abeille Noire Atlantique

Préambule et constat.

L'abeille noire d'Europe de l'Ouest une abeille venue de la nuit des temps.

Venues d'Asie du Sud Est il y a plus de dix millions d'années, le genre *Apis* a donné quatre lignées (*Apis mellifera*, *A. cerana*, *A. dorsata* et *A. florea*). Ces lignées se sont réparties sur des zones géographiques du globe terrestre différentes, et en fonction de frontières géographiques (massifs montagneux, mers ...).

Chacune des lignées a évolué selon les ressources spécifiques de leur milieu de vie. Par sélections naturelles, elles se sont adaptées aux transitions climatiques et environnementales.

Il n'existe donc pas « une » abeille, mais au moins vingt mille espèces différentes.

La lignée *Apis mellifera* comprend vingt-six sous-espèces. L'abeille noire, ou *Apis mellifera mellifera* est donc une sous-espèce de cette lignée. Elle a colonisé l'Europe de l'Ouest, des Pyrénées jusqu'en Scandinavie. De couleur noire à brune très foncée, munie d'une trompe courte, un corps recouvert de nombreuses sensilles (poils), elle est plus grande que d'autres sous-espèces. Elle s'est adaptée aux hivers rigoureux en constituant des réserves qu'elle consomme avec parcimonie.

Reine d'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*).

Pourtant l'abeille noire est tombée en disgrâce auprès de beaucoup d'apiculteurs. « Agressive, non productive et essaimeuse »: habillée d'une telle réputation, elle disparaît de nos contrées.

A force d'hybridations (métissages) avec les variétés d'abeilles importées, l'abeille noire perd son patrimoine génétique.

Depuis peu, beaucoup d'apiculteurs reconnaissent les qualités de l'abeille noire mais il est presque devenu impossible d'obtenir des souches pures.

A ce constat s'ajoute d'autres facteurs qui noircissent un peu plus l'avenir des abeilles : pesticides, agriculture intensive, disparition des haies, désert de fleurs, parasites, *Aethina tumida* et les frelons asiatiques

Initiative sauvegarde de deux apiculteurs Nord Loire.

Il y a dix ans Yann Audrain et Cédric Ouary ont repris l'apiculture.

Dans leur enfance ils avaient été initiés par leur grand-père qui possédait une dizaine de colonies d'abeilles locales. Malheureusement ils ont vite été confrontés à une pénurie d'essaims d'abeilles noires, même chez les apiculteurs professionnels.



Cédric Ouary et Yann Audrain

La forte mortalité des abeilles noires dans les années 80 à 90, victimes des produits phytosanitaires de plus en plus sophistiqués et neurotoxiques, ainsi que l'arrivée du parasite varroa a contraint les apiculteurs à se tourner vers d'autres espèces venues de Grèce, d'Italie et d'ailleurs pour reconstituer leurs cheptels.

Les hybridations qui ont suivi cette intrusion massive d'abeilles non endémiques, et même volontairement hybridées conduisent progressivement et inexorablement à la disparition de la biodiversité génétique de l'abeille noire endémique.

Les apiculteurs finissent par n'avoir plus de choix. Ils sont contraints d'acheter et d'élever des abeilles hybrides pas forcément adaptées à l'environnement, moins autonomes, demandant plus de soins, et finalement devenant agressives au fil des essaimages.

Ce constat a affermi leur volonté de sauvegarder cette abeille en posant le premier acte : la création du blog [abeillenoire44](http://abeillenoire44.fr), www.abeillenoire44.fr.

Sans un sursaut de conscience et cette volonté d'agir pour chercher les souches survivantes de cette abeille noire, les futures générations d'apiculteurs seront privées de cette abeille endémique douce, adaptée à la flore de son biotope, économe dans la consommation de ses réserves, et parfaite gestionnaire de son couvain pour passer l'hiver.

Leur rencontre avec Lionel Garnery a apporté des éléments techniques et pratiques pour construire un projet en Loire-Atlantique, afin de préserver et transmettre aux générations futures le patrimoine génétique de l'abeille noire d'Europe de l'Ouest.

Lionel Garnery est chercheur au CNRS spécialiste de la génétique de l'abeille, président de la Fedcan (fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire), en charge du conservatoire d'Ile-de-France.



Conférence du 20 janvier 2018 sur les conservatoires d'abeilles noires.

Une association pour acte fondateur : Abeille Noire Atlantique (ANA).

Sous l'impulsion de Yann Audrain et Cédric Ouary l'association à été créée en mars 2019.

Représenté par des apiculteurs amateurs, pluriactifs, professionnels et provenant de différentes associations, les membres du conseil d'administration, fondateurs de l'association s'unissent pour la défense de l'abeille noire.



Composition des membres du conseil d'administration
d'Abeille Noire Atlantique de gauche à droite :

Secrétaire Adjoint : Christian Gesta.
 Secrétaire : Laurence Misler.
 Président : Yann Audrain.
 Membre du CA : Claude Jajolet.
 Vice-président : Cédric Ouary
 Membre du CA : Yannick Pourlier.
 Trésorier Adjoint : Martine Audrain.
 Membre du CA : Michel Fortun.
 Trésorier : Patrick Lucas.

Abeille Noire Atlantique fédère un groupe d'apiculteurs préconisant le respect de l'abeille avec un double objectif : Conserver l'abeille noire à travers ses adhérents mais aussi la sélectionner avant tout sur des critères de robustesse et d'adaptation à un environnement qui voit ses ressources mellifères en constante diminution.

L'apiculture doit revenir à l'élevage de colonies ayant une dynamique plus équilibrée entre production de couvain et réserve, ce qui favorise une organisation de la ruche permettant aux colonies de résister à des semaines de froid, de pluie ou de sécheresse sans intervention humaine.

L'association s'engage à aider à l'acquisition de souches d'abeilles noires mais aussi à apporter conseils et moyens techniques à ses adhérents pour conserver et sélectionner leurs colonies. En contrepartie chaque adhérent s'oblige à respecter la charte de l'association prônant une apiculture tournée vers l'abeille.

CHARTRE DE L'ASSOCIATION

1 – L'association « Abeille Noire Atlantique » constitue un regroupement d'apiculteurs dont l'objectif est de préserver et développer l'abeille locale (*Apis Mellifera Mellifera*).

Les adhérents s'engagent à travailler à cet objectif en passant progressivement l'ensemble de leurs colonies en abeilles noires.

2 – La conduite de la colonie doit être réalisée dans le respect de sa dynamique naturelle.

3 - Le nourrissage :

Le nourrissage ou la stimulation sont proscrits pendant la saison de production du miel.

Les essaims peuvent éventuellement être alimentés jusqu'à être autonomes.

Le nourrissage après la récolte de miel d'été est autorisé si nécessaire dans la limite du poids de miel récolté par la colonie. En effet :

Le nourrissage de stimulation peut perturber la dynamique de la colonie,

Il ne faut pas maintenir artificiellement par le nourrissage certaines colonies mal adaptées à leur environnement. Cela fait partie de la sélection naturelle pour avoir des souches fortes.

4 - Pas de récolte tardive :

Les récoltes tardives sont à éviter car les abeilles doivent constituer leurs réserves à temps pour l'hiver.

5 - L'action de clipper une reine est interdite (action de couper une aile de la reine).

6 – Les adhérents s'engagent à lutter efficacement contre l'infestation varroa, et plus généralement à maintenir un bon état sanitaire de la ruche.